ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1948

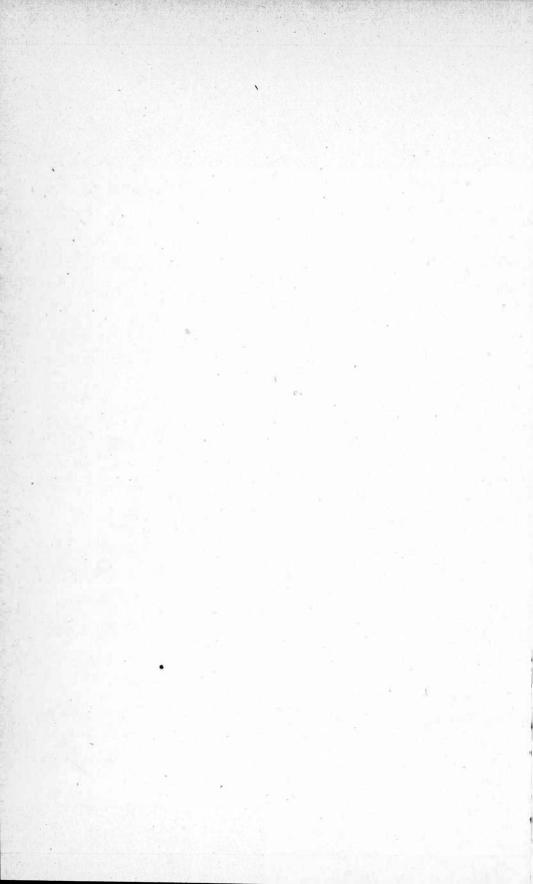
POUR OBTENIR

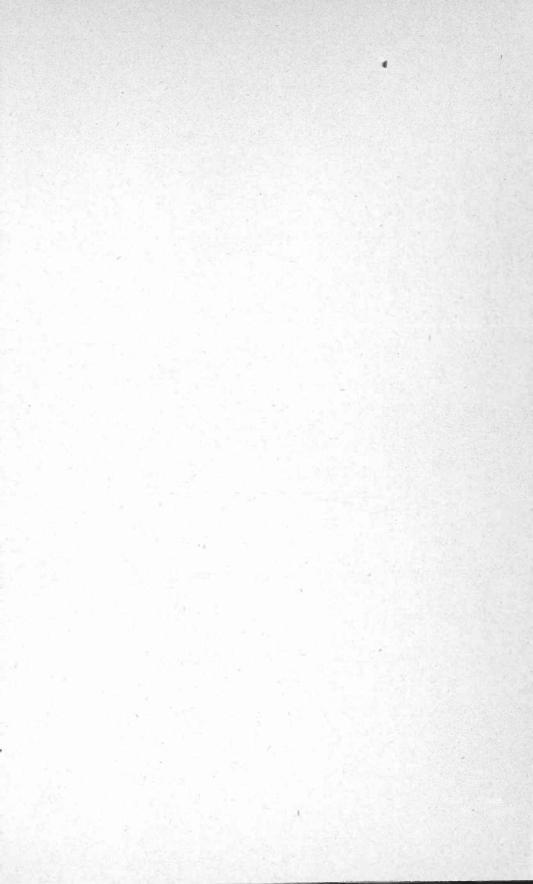
LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

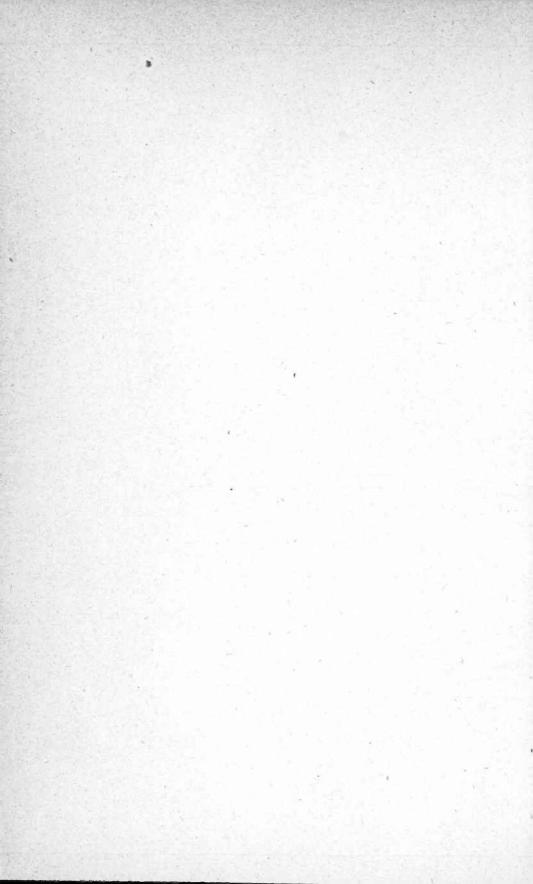
Ces thèses seront soutenues le lundi 15 mars 1948 et jours suivants

PARIS
ECOLE DES CHARTES
Rue de la Sorbonne, 19
1948









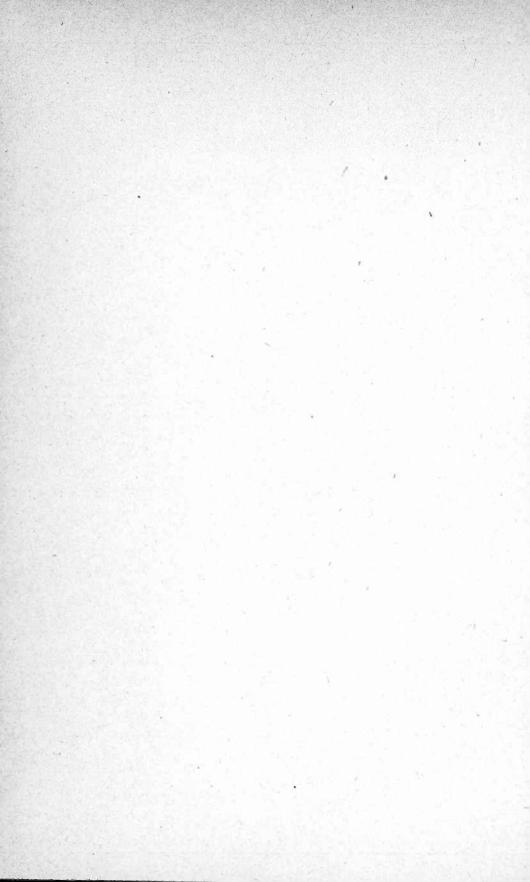
ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1948





ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

POSITIONS DES THÈSES

SOUTENUES PAR LES

ÉLÈVES DE LA PROMOTION DE 1948

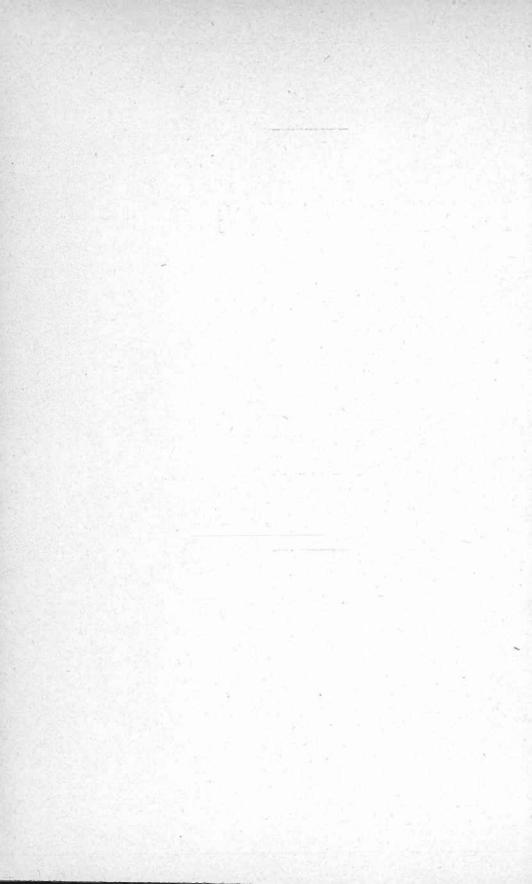
POUR OBTENIR

LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Ces thèses seront soutenues le lundi 15 mars 1948 et jours suivants

PARIS ÉCOLE DES CHARTES Rue de la Sorbonne, 19 1948





Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Arrêté ministériel du 5 octobre 1932, art. 33.)

La date du dépôt des thèses est fixée au 15 janvier à dater de l'année 1948.

(Arrêté ministériel du 31 janvier 1947.)

JURY DES EXAMENS DE L'ÉCOLE

Membres du Conseil de perfectionnement: MM. A. Blanchet, président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Roques, vice-président, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — P. Auger, directeur de l'Enseignement supérieur. — Ch. Samaran, directeur des Archives de France. — J. Cain, directeur des Bibliothèques de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale. — C. Brunel, directeur de l'École, professeur de Philologie romane. — F. Olivier-Martin, L. Halphen, P. Deschamps, délégués de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — L. Celier, inspecteur général des Archives. — A. Masson, inspecteur général des Bibliothèques. — A. Renaudet, professeur au Collège de France.

Professeurs: MM. A. de Boüard, professeur de Paléographie. — M. Aubert, professeur d'Archéologie. — G. Tessier, professeur de Diplomatique. — Ch. Perhat, professeur d'Histoire des Institutions. — R. Bossuat, professeur de Sources de l'Histoire de France. — F. Joüon des Longrais, professeur d'Histoire du Droit. — P. Marot, professeur de Bibliographie et Archives de l'Histoire de France.

Membres adjoints pour l'examen des thèses de la présente année: MM. Ch. Braibant, inspecteur général des Archives.

— L. Carolus-Barré, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Institut de France. — J. de la Monneraye, conservateur de la Bibliothèque et chef du Service des travaux historiques de la Ville de Paris. — J.-F. Lemarignier, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Lille. — A. Lesort, archiviste en chef honoraire du département de la Seine et de la Ville de Paris. — M. Thibout, inspecteur principal des Musées de province.

Secrétaire: M. A. VERNET.

MEMBRES DU JURY DÉSIGNÉS POUR L'EXAMEN DES THÈSES

Auteurs des thèses.	Examinateurs.
M. M. Antoine	MM. Cain et Olivier-Martin.
M ^{11e} F. Billotey	DE BOÜARD et CAROLUS-BARRÉ.
M. J. Bousquet	Brunel et Bossuat.
M. J. Colnat	Celier et Marot.
M ^{ne} M. Duchaillut	OLIVIER-MARTIN et DE LA MON- NERAYE.
M. M. Fleury	Brunel et Lemarignier.
M ^{Ile} I. Guérin	Samaran et Tessier.
M. P. Lamotte	DESCHAMPS et AUBERT.
M. JP. Laurent	HALPHEN et CELIER.
M ^{1le} J. Lemay	Braibant et Joüon des Lon- grais.
M. F. Maillard	Bossuat et Vernet.
M. J. Mironneau.	HALPHEN et Joüon des Lon- grais.
M ^{ile} P. Narget	DE BOÜARD et LESORT.
M. R. Oursel	Blanchet et Aubert.
M. Y. Pérotin	SAMARAN et Masson.
M. C. Pris	PERHAT et MAROT.
M. B. Savouret	Tessier et Pernat.
M. É. Taillemite	Blanchet et Vernet.
M ^{lle} F. Vidron	ROQUES et THIBOUT.
M. J. Yvon	Roques et Deschamps.

16 janvier 1948.

